

Deuxième séance, mercredi 7 novembre 2018

Présidence de M. Markus Ith, président

SOMMAIRE: 2017-DFIN-97 Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2019; Direction de l'économie et de l'emploi; Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat; Pouvoir législatif; récapitulation générale. – Projet de décret 2017-DFIN-97 Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2019; lecture des articles et vote final. – Projet de loi 2018-DFIN-48 Coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2019; entrée en matière, 1^{re} et 2^e lectures et vote final. – Rapport d'activité 2018-GC-154 Commission interparlementaire de contrôle de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (CIP HES-SO) (2017); discussion. – Projet de loi 2018-DFIN-18 Modification de la loi sur les impôts cantonaux directs et de la loi sur l'impôt sur les successions et les donations; entrée en matière, 1^{re} et 2^e lectures et vote final. – Elections protocolaires.

La séance est ouverte à 8h30.

Présence de 98 députés; absents: 12.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Susanne Aebischer, Eric Collomb, Philippe Demierre, Marc-Antoine Gamba, Xavier Ganioz, Nadia Savary-Moser, Ralph Alexander Schmid, Dominique Zamofing et Markus Zosso; sans: Daniel Bürdel, Olivier Flechtner et Jean-Daniel Wicht.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Budget de l'Etat 2017-DFIN-97 Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2019¹

Direction de l'économie et de l'emploi

Herren-Schick Paul (*UDC/SVP, LA*), **rapporteur**. Am 21. September besuchte ich mit Kollege Benoît Piller die Volkswirtschaftsdirektion zur Besprechung der Budgetzahlen 2019. Wir wurden von Volkswirtschaftsdirektor Olivier Curty sowie Generalsekretär Christoph Aegerter empfangen. Auf unsere Fragen erhielten wir direkte oder schriftlich nachgelieferte ausführliche Erklärungen und Antworten. Herzlichen Dank!

In der Verwaltungsrechnung beträgt der Nettoaufwandüberschuss 156,594 Millionen Franken, gegenüber dem Vorjahr ein Plus von 3,207 Millionen Franken (2,09%).

In der Investitionsrechnung betragen die Ausgaben 24,903 Millionen Franken und die Einnahmen 3,872 Millionen Franken. Der resultierende Ausgabenüberschuss von 21,031 Millionen Franken ist gegenüber dem Vorjahresbudget um 9,702 Millionen Franken (31,5%) niedriger.

Bei der Entwicklung des Vollzeitstellenbestandes ist eine Zunahme von 18,06 EPT zu verzeichnen. Diese setzen sich wie folgt zusammen: Netto 12,06 EPT und Doyens, Leiter in den Berufsschulen, Berufsfachschulen und in der Hochschule für Technik und Architektur. Die Posten der Doyens sind gemäss revidiertem Anstellungsreglement in der Volkswirtschaftsdirektion als Verwaltungspersonal eingereicht. Es ist ihnen von ihrer Anstellung her erlaubt, bis 25% in der Ausbildung tätig zu sein. 2 EPT betreffen Verantwortliche in der Hochschule für Wirtschaft für den frankophonen Bachelor. 3 EPT betreffen technisches Personal, Abwart, Reinigungspersonal. 1 EPT betrifft das Amt für Arbeitsmarkt, Bekämpfung der Schwarzarbeit. Was die Bekämpfung der Schwarzarbeit betrifft, hat die Volkswirtschaftsdirektion bereits im laufenden Jahr intern eine Person für diese Aufgabe transferiert, das heisst, ab 2019 sind in diesem Sektor zwei Personen zusätzlich im Einsatz. Wie im Vorjahr sind auch im Jahr 2019 57 Lehrstellen vorgesehen.

Einige Bemerkungen zu den einzelnen Kostenstellen:

3500, Generalsekretariat: Bei der Investitionsrechnung ist der seit Jahren aufgeführte, jedoch bisher nicht abgerufene Betrag für den Ersatz der Installation Les Joux/Molesonbahn aufgeführt.

3510, Amt für Arbeitsmarkt: Der Saldo des Beschäftigungsfonds wird Ende 2018 zirka 6,5 Millionen Franken betragen.

3535, Wohnungsamt: Wie bereits in den Vorperioden ist ein kontinuierlicher Rückgang der Sozialwohnbauförderung ersichtlich.

Amt für Berufsbildung: Die Gehälter Hilfspersonal und Dienstleistungen Dritter in der Höhe von 110 000 Franken werden durch Bundesbeiträge in gleicher Höhe abgedeckt.

Bei den nachfolgenden Kostenstellen 3542.2 bis 3542.6 fallen die Gehaltskosten der Doyens ins Gewicht. Dass die Mehrkosten für diese Zusatzkosten, die wie gesagt unter

¹ Le projet de budget fait l'objet d'une annexe au BGC sous forme de brochure séparée.

der Administration eingereicht sind, nicht den Minderkosten durch Reduktion von Lehrpersonenausbildnern entsprechen, wird durch Neueröffnungen von Klassen hervorgerufen.

3559.2, Hochschule für Technik und Architektur: Keine Entnahme aus dem Infrastrukturfonds für Ausrüstungsmaterial, Saläraufwand für Professoren und Mitarbeitende betreffend Projekt smart living lab, deshalb ergibt sich ein Mehraufwandüberschuss von 1,643730 Millionen Franken.

3565, Amt für Energie: Der Stand des Energiefonds beläuft sich Ende Juni 2018 auf zirka 22 Millionen Franken.

Dies zu den Zahlen der Volkswirtschaftsdirektion.

Hier noch ein allgemeiner Hinweis. Innerhalb der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission sind vier Unterkommissionen tätig. Die Unterkommission, die die Volkswirtschaftsdirektion betrifft, ist diejenige zur blueFACTORY. Es geht darum, mit den verantwortlichen Gremien engeren Kontakt zu pflegen, bei den einzelnen Geschäften den Puls zu fühlen und der Gesamtkommission periodisch Bericht zu erstatten.

Le Commissaire. Ich möchte mich bei den Grossräten Herren-Schick und Piller für die Prüfung des Budgets und die angenehme Zusammenarbeit bedanken.

Bischof Simon (PS/SP, GL). Le groupe socialiste souhaite aborder ce matin la question de l'éclairage public nocturne. Les communes, notamment, assainissent l'éclairage public pas à pas. Il y a de plus en plus d'endroits où l'éclairage est coupé à certaines heures de la nuit, ceci dans un but d'économiser de l'énergie. Nous sommes cependant d'avis que la problématique environnementale n'est pas assez prise en compte, notamment l'impact de l'éclairage sur les individus, comme celui des végétaux, insectes et autres mammifères qui ont besoin de la nuit complète. Selon une étude, la pollution lumineuse est la deuxième cause de disparition des insectes volants. Nous nous interrogeons par conséquent sur la marge de manœuvre du canton. Dans quelle mesure est-elle utilisée? Dans une pondération des intérêts, à certains endroits, la prise mériterait d'être carrément tirée.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). J'aimerais quant à moi et au nom du groupe socialiste, vous poser quelques questions au sujet de BlueFactory. BlueFactory était surtout un sujet dont votre prédécesseur, M. Beat Vonlanthen, s'était beaucoup occupé et dans lequel il a mis beaucoup d'énergie. Le Grand Conseil est appelé à peu près chaque année à investir sur le site de BlueFactory. Dernièrement, c'était un montant de 20 à 25 millions sauf erreur. La population et le Grand Conseil peinent en fait à en voir des résultats concrets. On a une structure qui est gouvernée de manière bicéphale par la ville de Fribourg et le canton, propriétaires du contenant et, au niveau du contenu, on a de multiples associations avec des structures qui ne sont, je le pense, claires pour personne, peut-être pour les gens qui dirigent, mais en tout cas pas pour

le groupe socialiste. On voit que le canton du Valais a investi, je ne sais plus si c'est 200 ou 300 millions, pour son parc technologique. On voit que la direction de l'EPFL estime que ce qui est investi à Fribourg, ce n'est largement pas assez et on voit si par hasard l'EPFL devait se retirer, ça poserait un problème assez grand au niveau du parc d'innovation et de son appellation.

J'ai envie de dire, soit on a un parc d'innovation technologique et on met les moyens d'investir pour que ça ressemble à quelque chose et que ça fonctionne, soit on décide de ne pas avoir de parc technologique et on n'investit pas. Mais dire qu'on veut investir, qu'il faut faire quelque chose et ne pas donner les moyens, en étant à fond sur les quatre freins, cela ne va pas. Je n'oserais pas prétendre que si le gouvernement en place avait siégé en 1890 il n'y aurait pas d'Université à Fribourg, mais je suis convaincu que si Georges Python était ici aujourd'hui, eh bien, il oserait mettre les moyens d'investissement nécessaires pour ce parc technologique.

Ma question est alors relativement simple: est-ce que le Conseil d'Etat, respectivement votre Direction, peut donner des informations à ce sujet-là? Est-ce qu'il y a une volonté politique d'investir des montants suffisants pour que ce parc fonctionne? Je ne parle pas de 10, 20 ou même de 20 à 25 millions comme cela a été fait dernièrement, je parle de 200 à 300 millions, avec quelqu'un qui investit, puis qui porte la responsabilité politique du projet, dans le sens «on fait la chose, si ça va, on en tire les lauriers, si ça ne va pas, on assume la responsabilité politique». Et non plus faire, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant, la politique du «oui on veut et oui on va de l'avant, mais du côté de la bourse, on serre un peu les cordons et on ne donne pas les moyens au parc de fonctionner». J'aurais envie d'une ligne plus claire, avec des chiffres un peu plus nets et ce courage que certains ont eu il y a plus d'un siècle, pour créer l'Université. On voit le résultat à l'heure actuelle. J'aimerais qu'on fasse la même chose avec ce parc technologique. Le groupe socialiste, en tout cas, soutiendrait un investissement beaucoup plus important dans cet avenir-là du canton, dont on a tant parlé, plutôt que d'avoir simplement une demi-mesure aujourd'hui.

Herren-Schick Paul (UDC/SVP, LA), rapporteur. Ich denke, die Fragen sind an den Regierungvertreter gerichtet, sowohl die Frage von Simon Bischof wie auch diejenige von Herrn Mauron.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Pour répondre à la première question du député Bischof, à ma connaissance, l'extinction de l'éclairage public reste quand même une compétence communale. Evidemment, c'est une mesure qui est encouragée par le canton. Je connais notamment le cas de ma propre commune, Morat, qui avait mis en place un tel système et, finalement, le Conseil général est revenu en arrière. Je pense qu'aujourd'hui, dans le journal La Liberté, il y a aussi un article sur une commune neuchâteloise.

Je ne peux pas vous donner de détails plus précis, mais c'est quelque chose qui fait certainement partie de notre stratégie énergétique. Cependant, à ma connaissance, cela reste quand même une compétence communale.

Par rapport à la deuxième question du député Mauron, qui est un peu plus vaste, je peux vous dire qu'on s'est énormément investis pour ce dossier les 18 derniers mois. Je dois dire que je suis vraiment satisfait de l'état actuel de ce dossier. Je m'explique brièvement mais tout en renvoyant aussi à une question parlementaire de l'ancien député Thévoz, reprise par la députée Sansonnens, dont la réponse est presque prête. Elle donne un aperçu très général de la situation de Blue Factory. Elle va notamment traiter la question de la gouvernance, dont on vient de prendre les décisions, avec la dissolution du conseil stratégique, en renforcement du conseil d'administration. Je remercie encore une fois le Grand Conseil, qui vient de voter pour un des projets du site, soit quasiment le projet le plus important: le Smart Living Bâtiment. Vous venez de voter un crédit de 25 millions pour la construction de ce bâtiment phare et je vous en remercie encore une fois. J'aimerais donner une petite précision: il ne s'agit clairement pas d'un parc technologique et c'est ce qui distingue le modèle fribourgeois des autres modèles. Il s'agit vraiment d'un quartier d'innovation, qui inclut donc tous ces volets, soit le volet économique-innovation, mais aussi sociétal, social, voire même culturel, parce qu'on a maintenant un manager culturel. Je suis donc très satisfait.

Dans la réponse à la question de M^{me} la Députée Sansonnens, on va beaucoup discuter aussi des finances. Le plan financier qui vous a été présenté lors de la votation sur ce fonds de 5 millions est respecté. On est donc en-dessous par rapport aux dépenses. Donc, financièrement, tout est sous contrôle. Mais on vient d'adapter ce plan financier pour voir encore un peu plus loin et là, clairement, on voit qu'il faudrait certainement mettre de l'argent supplémentaire. On veut vraiment discuter de ça bien en avance, parce qu'en fait on voit qu'il y aura certainement un besoin financier à partir de 2021. Toute la situation financière a été présentée non seulement aux deux actionnaires, le Conseil communal de Fribourg et le Conseil d'Etat, mais aussi à la Commission des finances et de gestion, où il y a eu des discussions. Celle-ci est donc parfaitement au courant de la situation. On veut vraiment faire les choses comme il faut, on veut se prendre suffisamment de temps pour, le moment donné, décider ce qu'on veut faire de ce site. La bonne nouvelle est que, avec l'approbation du Plan d'affectation cantonal (PAC), on peut enfin maintenant commencer à construire. Je sais que si on passe sur le site, visuellement on ne voit pas encore grand-chose. Je vous encourage tous, celles et ceux qui n'y ont jamais été, à aller voir une fois le site. Il y a vraiment beaucoup de choses qui s'y passent, que ce soit au niveau culturel ou au niveau de l'innovation. Il y a déjà 220 personnes qui travaillent sur le site et il y a des animations quasiment tous les jours, des conférences et j'en passe. D'ici très peu de temps, je pense, on verra aussi les premiers écha-

faudages. C'est une conséquence de l'approbation de ce PAC. C'était quand même un passage obligé. Aussi longtemps que nous n'avions pas réglé les questions de l'aménagement du territoire, nous ne pouvions évidemment pas commencer à construire.

Donc, le bilan est plutôt satisfaisant. Tout le monde est au courant, donc on joue vraiment la transparence et je pense qu'on aura l'occasion d'avoir des débats intéressants d'ici peu. Pour la première étape, je renvoie à la réponse à la question de M^{me} Sansonnens, qui vous donnera vraiment un aperçu très complet de la situation.

- > L'examen de ce chapitre du budget est ainsi terminé.
Il n'y a pas de modification.

Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat

Girard Raoul (PS/SP, GR), rapporteur. Pour ce chapitre budgétaire, je me bornerai à vous souligner les éléments qui sont les plus spécifiques pour l'année 2019. On pourra remarquer une augmentation notamment des frais de réception, frais qui correspondent à la participation du canton à la Fête des vigneron. L'espace de promotion du canton de Fribourg, présent à cette occasion, est cependant financé par un prélèvement sur la provision dédié à la promotion de l'image de notre canton. Au niveau de la Chancellerie d'Etat, la hausse significative de l'excédent de charges, soit près de 600 000 frs par rapport au budget 2018, voire 1,4 million par rapport aux derniers comptes, trouve deux explications différentes, tout d'abord un effort particulier mis sur l'informatique. Nous avons hier beaucoup parlé du Fribourg 4.0, il se retrouve également ici. Et d'un autre côté, la hausse s'explique aussi par une année 2019 qui sera marquée, comme vous le savez tous, par les élections fédérales. Je relèverais également une augmentation des dépenses informatiques au niveau des archives de l'Etat, on parle ici de dépenses liées à l'archivage numérique, un archivage que l'on se doit de soutenir.

- > L'examen de ce chapitre du budget est ainsi terminé.
Il n'y a pas de modification.

Pouvoir législatif

Girard Raoul (PS/SP, GR), rapporteur. Le budget 2019 du pouvoir législatif n'amène pas de grands commentaires. L'an dernier, nous avons eu les augmentations liées aux adaptations de tarifs. A partir de là, ce budget se calque pour une grande part sur ce que nous connaissons depuis une année. Nous avons beaucoup parlé dans l'examen de ce budget 2019 du canton de Fribourg, d'investissements informatiques, ils ont déjà été en partie effectués, en ce qui concerne le Grand Conseil, il n'y a donc rien de particulier à relever, si ce n'est de souligner une fois de plus que le Grand Conseil se réjouit d'avoir un répondant informatique à sa disposition. Le Bureau du Grand Conseil a eu l'occasion de rencontrer une

délégation du Conseil d'Etat il y a de cela quelques semaines et a eu l'occasion de repréciser qu'il souhaitait que son préposé informatique ait l'indépendance nécessaire, dispose des accès suffisants et surtout qu'il puisse intégrer la commission informatique de l'Etat.

La Secrétaire générale. Je préciserais juste que Monsieur Christophe Dupasquier est le répondant informatique.

- > L'examen de ce chapitre du budget est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Récapitulation générale

Le Rapporteur général. Je constate que l'examen de détail des différentes Directions n'a pas suscité de proposition ou de modification du budget 2019. Je constate également que les diverses interpellations et questions de votre part ont toutes reçu une réponse, soit de la part des rapporteurs, soit de la part des commissaires du Gouvernement concernés. Par ailleurs, les réponses données à ces diverses questions n'appellent pas de ma part des commentaires supplémentaires.

Godel Georges, Directeur des finances. Tout d'abord, je constate qu'il n'y a pas de modification faite suite aux différentes discussions. J'aimerais donc remercier tout d'abord la Commission des finances et de gestion pour son travail très pointu et toutes les questions posées, y compris remercier l'ensemble du Grand Conseil pour les discussions constructives qui ont eu lieu et ceci au nom du Conseil d'Etat.

- > L'ensemble du budget 2019 est accepté sans modification.

—

Projet de décret 2017-DFIN-97 Budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2019¹

Rapporteur général: **Stéphane Peiry** (UDC/SVP, FV).

Commissaire: **Georges Godel, Directeur des finances.**

Entrée en matière

Le Rapporteur général. La Commission des finances et de gestion vous recommande d'approuver ce décret.

Godel Georges, Directeur des finances. Au nom du Conseil d'Etat et au vu des discussions, c'est-à-dire pas de changement, je vous recommande d'accepter ce projet de décret.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1

Le Rapporteur général. L'article premier mentionne l'excédent de revenus prévisionnel du budget 2019, 237 310 frs, l'excédent de dépenses du compte des investissements, 168 727 990 frs, ainsi que l'insuffisance de financement de 65 919 510 frs.

- > Adopté.

ART. 2

Le Rapporteur général. L'article 2 mentionne la part des subventions cantonales de fonctionnement par rapport à la fiscalité, à savoir 36%, en dessous de la limite légale de 41%.

- > Adopté.

ART. 3

Le Rapporteur général. Les résultats prévisionnels pour les secteurs gérés par prestation, je vous fais grâce de la lecture des chiffres.

- > Adopté.

ART. 4

Le Rapporteur général. C'est l'autorisation de solliciter une avance de trésorerie auprès des banques, jusqu'à concurrence de 70 millions, c'est quelque chose d'usuel dans les décrets pour les budgets.

- > Adopté.

ART. 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.
- > La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 86 voix contre 0. Il y a 10 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/

¹ Message pp. 3765ss.

SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Garghenti Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschli Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP). *Total: 86.*

Se sont abstenus:

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Schuway Roger (GR,UDC/SVP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP). *Total: 10.*

Projet de loi 2018-DFIN-48 Coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2019¹

Rapporteur général: **Stéphane Peiry** (UDC/SVP, FV).

Commissaire: **Georges Godel, Directeur des finances.**

Entrée en matière

Le Rapporteur général. La Commission des finances et de gestion vous propose d'entrer en matière sur ce décret par dix voix pour, sans opposition, deux abstentions. Je précise que le coefficient annuel des impôts reste fixé à 100%, c'est-à-dire identique à celui de 2018.

Godel Georges, Directeur des finances. Je confirme les propos du rapporteur de la Commission.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

- > Adopté.

ART. 2

- > Adopté.
- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 84 voix contre 0. Il y a 8 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Garghenti Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Herren-Rutschli Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roth

¹ Message pp. 3762ss.

Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP). *Total: 84.*

Se sont abstenus:

Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schuway Roger (GR,UDC/SVP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP). *Total: 8.*

—

Rapport d'activité 2018-GC-154 Commission interparlementaire de contrôle de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (CIP HES-SO) (2017)¹

Rapporteuse: **Solange Berset** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Olivier Curty**, Directeur de de l'économie et de l'emploi.

Discussion

La Rapporteuse. Nous sommes presque au terme de l'année 2018, mais nous devons ce jour prendre acte du rapport annuel de l'année 2017 de la commission interparlementaire de contrôle HES-SO.

Je regrette personnellement que notre parlement ne se soit saisi de cet objet qu'à cette session. Ceci étant, l'analyse de ce rapport et le contrôle du fonctionnement de notre HES-SO font partie du travail parlementaire.

Vous avez pu prendre connaissance du fonctionnement de la commission, des comptes 2016 et des budgets 2018. Vous avez pu voir aussi qu'un fond de compensation pour l'enseignement a été créé. Ceci permet d'attribuer un éventuel excédent de financement fédéral pour de nouvelles filières ou bien d'anticiper une éventuelle baisse de financement fédéral dans le cadre du programme de stabilisation de la dette de la Confédération. C'est un sujet qui préoccupe la commission dans son ensemble. La création de ce fond est donc une nouveauté importante en lien avec l'autonomie voulue dans la gestion de la HES-SO.

Un sujet a retenu l'attention de la commission durant cette année 2017, c'est celui des problèmes récurrents dans le fonctionnement de la direction générale de la HEMU à Lausanne. Les délégations fribourgeoise, valaisanne et vaudoise ont déposé une résolution afin qu'un audit externe soit mené. Cette résolution a porté ses fruits, puisque les responsables politiques, notamment le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen

et le chef du Service de la culture ont pris toute une série de mesures pour refonder durablement la gouvernance de l'institution. Notre commission souhaiterait qu'à l'avenir le rectorat soit plus impliqué en amont dans la prise de décision.

Durant l'année 2017, il y a eu aussi la première convention d'objectifs quadriennale, 2017–2020, qui a été signée entre les cantons partenaires et la HES-SO. L'équipe rectorale a également été renouvelée pour les quatre années qui viennent.

Les effectifs de près de vingt-et-un mille étudiantes et étudiants, situation en légère augmentation, montrent que la HES-SO a atteint une certaine stabilité. Quelques augmentations sont constatées, notamment à la Haute école de travail social de Fribourg, ce qui est réjouissant au vu de la pénurie de personnel dans ce domaine.

Le taux d'employabilité est de près de 97% pour les titulaires d'un bachelor et cela prouve l'adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail.

Je termine en remerciant toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement et au développement de nos hautes écoles et nos deux conseillers d'Etat, MM. Siggen et Curty, pour leur travail et leur implication pour garder Fribourg fort au milieu de toutes ces hautes écoles.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Pas de remarques mais juste des remerciements à M^{me} la Députée Berset pour son engagement dans cette commission interparlementaire de contrôle.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Projet de loi 2018-DFIN-18 Modification de la loi sur les impôts cantonaux directs et de la loi sur l'impôt sur les successions et les donations²

Rapporteur: **Benoît Piller** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Georges Godel**, Directeur des finances.

Entrée en matière

Le Rapporteur. Nous traitons maintenant de la modification de deux lois, une loi qui concerne les impôts cantonaux directs et une loi qui concerne les successions et les donations.

Les modifications de ces lois sont pour une part de les adapter à la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts des cantons et des communes. D'autre part, une autre modification doit être apportée à la suite de la votation du 10 juin 2018, votation qui portait sur la loi sur les jeux d'argent. En résumé, ce sont des modifications qui visent à clarifier la souveraineté fiscale

¹ Message pp. 3865ss.

² Message pp. 3745ss.

en cas de revenus et de bénéfiques provenant d'opérations de courtage immobilier et d'autre part l'introduction d'une exonération des gains jusqu'à un montant de 1 million de francs.

Dans la foulée, quelques articles ont été ajoutés: la possibilité de publier la liste des personnes morales exonérées de l'impôt, pour donner suite à la motion Bonvin-Sansonns/Marmier, et bien sûr la possibilité de traiter de façon numérique les données du Service cantonal des contributions pour aller dans le sens de la digitalisation de l'administration, pas de grand bouleversement mais des mises en conformité et quelques ajouts dans ces deux lois. Pour mémoire, ces deux lois ont déjà été discutées récemment au Grand Conseil, puisqu'elles ont déjà été modifiées à la session d'octobre 2017.

La commission qui a examiné ces lois a proposé deux amendements, auxquels le Conseil d'Etat s'est rallié. Nous reviendrons sur ces deux modifications lorsque nous aborderons la loi article par article. C'est donc un projet bis qui a été voté à l'unanimité que la commission vous demande de soutenir.

Le Commissaire. Les présentes modifications de ce projet de loi sont nécessaires, compte tenu des modifications de la législation fédérale, la LHID et la LJA. Les modifications de la loi sur les impôts cantonaux directs et de la loi sur les impôts sur les successions et donations portent sur les aspects suivants: la clarification de la souveraineté fiscale en cas de revenus de bénéfiques provenant d'opérations et de courtages immobiliers, l'exonération des gains jusqu'à un million de francs, et la concrétisation de la motion Bonvin-Sansonns-Marmier, c'est la publication de la liste des personnes morales qui ont leur siège dans le canton de Fribourg et qui sont exonérées de l'impôt pour la poursuite de buts de service et d'utilité publics, et en dernier lieu la digitalisation croissante des processus au sein du service cantonal des contributions. Vous l'avez vu dans le message, il y a eu une consultation, quelques remarques, mais suite à cette consultation, il y a eu l'accord avec l'ATPrD et le Service de législation. Je confirme les propos du rapporteur de la Commission, Monsieur le député Benoît Piller, que le Conseil d'Etat se rallie aux différents amendements qui ont été proposés par la Commission.

Bonny David (PS/SP, SC). Mon lien d'intérêt, je contribue aux impôts de l'Etat de Fribourg et je suis à jour dans leur versement. Entre autres, compte tenu de la législation fédérale, comme il a été dit, des modifications sont nécessaires, je ne vais pas y revenir. Il s'agit de concrétiser la motion de nos collègues dans le sens de la publication de la liste des personnes morales qui ont leur siège dans le canton de Fribourg et qui sont exonérées de l'impôt pour la poursuite des buts de service et d'utilité publics. Cette liste sera publiée sur le site internet, par ordre alphabétique. Il s'agit aussi d'exonérer des gains jusqu'à un montant d'un million, ce qui a fait réagir des membres de la commission. Il s'agit aussi de répondre à la digitalisation croissante des processus au Service cantonal des contributions. En commission et selon le pv, nous avons

appris que le taux de dépôt de la déclaration fiscale par voie électronique était de près de 50%, soit 90 000 déclarations, mais que le nombre de collaborateurs pour les investigations fiscales manquait. Nous regrettons vivement cette situation et demandons à la corriger. Les membres de la commission ont demandé des garanties sur la collaboration entre l'Etat et les communes. Nous attendons cette confirmation de la part du commissaire du gouvernement concernant la digitalisation ou la numérisation dans le cadre des échanges, justement, et de la collaboration entre l'Etat et les communes. Par conséquent, et selon ce que je viens de donner comme arguments, le PS soutiendra pleinement ces modifications, mais sans enthousiasme, à cause de cette exonération de ce montant d'un million, qui ne passe pas très bien.

Herren-Schick Paul (UDC/SVP, LA). Die SVP-Fraktion hat den Gesetzesentwurf zu den Änderungen der Gesetze über die direkten Kantonssteuern und über die Erbschafts- und Schenkungssteuer zur Kenntnis genommen. Die vorgesehenen Anpassungen an die Änderungen des Bundesgesetzes über die Harmonisierung der direkten Kantons- und Gemeindesteuern scheinen uns vernünftig und notwendig. Die von der ordentlichen Kommission vorgeschlagenen Änderungen sind nachvollziehbar. Unsere Fraktion wird der Vorlage unter Berücksichtigung dieser Änderungen einstimmig zustimmen.

Mutter Christa (VCG/MLG, FV). Le groupe Vert Centre Gauche a discuté les trois volets de cette loi, je vais juste vous donner notre opinion et ne vais pas répéter ce qui est dans la loi. Concernant les gains de jeux d'argent, nous sommes contraints d'accepter les exonérations décidées au niveau fédéral, même si cela reste insatisfaisant, voire choquant, qu'une personne qui a gagné jusqu'à un million de francs ne paiera pas d'impôt sur ce montant, aussi juteux que gagné sans aucun effort. Concernant la numérisation du Service des contributions, nous la saluons et nous constatons qu'elle avance lentement, on n'est pas tout à fait sûrs qu'elle avance sûrement, malgré les sommes énormes que le budget de l'Etat contient pour la numérisation, donc nous attendons une réelle avancée et aussi une praticabilité à ce niveau-là. Il y a la publication des personnes morales exonérées de l'impôt, qui est la mise en œuvre de la motion de Sylvie Bonvin-Sansonns et de Bruno Marmier. Personnellement, j'ai un doute que la simple publication d'une liste alphabétique soit une solution vraiment pratique et praticable, utilisable pour cette motion. A nouveau, avec tout le montant investi dans la numérisation, nous pensons, nous souhaitons que l'Etat trouve une possibilité d'une consultation avec une solution de recherche vraiment adéquate et pratique. Nous avons un petit doute concernant l'élément de l'opacité dans la transparence, soit la possibilité de demander de ne pas figurer dans cette liste, et nous pensons qu'après une année ou deux de pratique, nous demanderons les effets de cet alinéa. Avec cela, le groupe Vert Centre Gauche acceptera cette loi.

Sudan Stéphane (*PDC/CVP, GR*). Je n'ai aucun lien avec ce sujet. Le groupe PDC a analysé attentivement ce projet de loi et noté les différentes réflexions et divers amendements de la Commission parlementaire à ce sujet. Ces présentes modifications, comme l'a dit le rapporteur, sont nécessaires compte tenu d'une part des modifications de la législation fédérale et d'autre part de la suite à donner à une motion, ou encore par souci de l'efficacité de nos services administratifs. Elles portent donc sur quatre aspects: la clarification de la souveraineté fiscale en cas de revenus et bénéfices provenant de courtages immobiliers, l'exonération des gains sur les jeux d'argent jusqu'à un montant d'un million, sujet qui a fait débat au niveau fédéral et qui a été largement accepté en votation le 10 juin par plus de 80% des Fribourgeois. Cette exonération peut tout de même laisser songeur, car cette exonération précitée peut parfois être débattue, mais on ne peut que s'y fier, étant donné que ça s'est déjà joué au niveau fédéral. Troisièmement, la concrétisation de la motion Bonvin-Sansonnens/Marmier sur la publication par ordre alphabétique de la liste des personnes morales qui ont leur siège dans le canton de Fribourg et qui sont exonérées de l'impôt pour la poursuite de buts de service et d'utilité publics. On relève toutefois que cette personne morale peut demander de ne pas y figurer. Enfin, la digitalisation croissante des processus au sein du SCC va dans la direction de l'objectif Fribourg administration 4.0 en numérisant les données des contribuables. Il faudra bien évidemment être très attentifs afin d'assurer le succès fiscal de cet archivage. C'est avec ces considérations que le groupe PDC acceptera l'entrée en matière et ce projet de loi.

Gobet Nadine (*PLR/FDP, GR*). Le groupe libéral-radical a examiné les différentes modifications législatives proposées et afin de ne pas prolonger cette matinée, qui est déjà très longue, je ne reviendrai pas sur les différents arguments, donc nous soutenons le projet bis de la Commission.

Le Rapporteur. Je constate que l'entrée en matière n'est pas contestée et je remercie tous les intervenants. Je noterai, comme point commun, un certain mécontentement par rapport à cette exonération des gains jusqu'à un million, mais c'est encore une fois, comme les intervenants l'ont dit, une adaptation qui vient du niveau fédéral et contre laquelle on ne peut rien faire. Je noterai enfin certaines craintes quant à la digitalisation et la garantie que tout se passe dans le secret fiscal absolu et ensuite une question aussi concernant la publication de la liste des personnes exonérées. J'adresse ces questions au commissaire du gouvernement.

Godel Georges, Directeur des finances. Tout d'abord, permettez-moi de remercier l'ensemble des députés, qui, tous, entrent en matière au nom de leur groupe sur ce projet. Il y a quelques questions ou remarques, tout d'abord une critique qu'on peut comprendre, c'est par rapport à l'exonération jusqu'à un million. Je rappelle que, cela a été dit, c'est une décision fédérale et aussi acceptée par le peuple suisse à une

très large majorité. Le canton de Fribourg, le Conseil d'Etat avait pris position pour ne pas exonérer, car il faut rappeler que le projet fédéral prévoyait l'exonération totale, on est au moins arrivé à ce montant d'un million. L'argument principal, à l'époque du projet fédéral, c'était la compétitivité par rapport à celles et ceux qui jouent à l'étranger, où tout est exonéré. En ce qui concerne la question de la collaboration de Monsieur le Député Bonny avec les communes, je vous assure que ce ne sont pas seulement des paroles, ce sont des faits, puisqu'il y a déjà eu la première discussion, qui est menée par la Chancellerie avec l'Association des communes, ça paraît important qu'il y ait cette collaboration avec les communes fribourgeoises d'une part, mais aussi que ça viendra dans un deuxième temps avec l'économie. En ce qui concerne les remarques de Madame la Députée Christa Mutter, elle dit qu'il faut avancer avec la numérisation, les montants qui ont été investis. Vous avez parfaitement raison, mais on donne, et vous l'avez bien compris, l'ensemble des députés ont salué, en tout cas, la volonté du gouvernement d'avancer avec ce sujet. Des montants importants, 15 millions, ont été accordés ce matin pour cette digitalisation, et je peux vous dire que ça ne traîne pas, puisque ce matin, on a le bureau de la commission informatique, que je préside, qui a déjà siégé pour la première fois à 7 heures, donc la volonté, c'est d'avancer, mais il faut trouver les moyens techniques et humains de faire avancer cette digitalisation. Ensuite, vous avez parlé de possibilités pour les recherches pratiques, par rapport à cette liste, j'en prends note, on examinera quelle est la meilleure solution. Vous aviez des doutes sur la transparence, il y a eu la discussion au sein de la Commission, mais il faut aussi comprendre des gens qui, heureusement, sont fortunés, qui veulent faire des œuvres ou aider des cas particuliers, ça existe et je vous l'assure, j'en connais, mais ils n'ont pas la volonté de se faire connaître, ceci est tout à leur honneur. Avec ces considérations, je vous remercie et vous propose évidemment d'entrer en matière, puisqu'il n'y a pas de contestation.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

ART. 4 AL. 1 LET. D

Le Rapporteur. Il s'agit ici de la mise en œuvre des nouvelles dispositions fédérales. On a enlevé un bout de texte, qui parlait des intermédiaires, puisque d'après la nouvelle loi, les courtiers sont à présent imposables au siège de la société.

- > Adopté.

ART. 5 AL. 1 LET. G

Le Rapporteur. Il s'agit d'une modification qui ne concerne que le texte allemand, donc pas de modification fondamentale.

> Adopté.

ART. 24 AL. 1 LET. E

Le Rapporteur. Cette lettre a été abrogée, elle parlait des gains de loterie et d'opérations analogues à plus de 1000 frs, en fait elle a été transférée, ce point est maintenant traité à l'article 25.

> Adopté.

ART. 25 AL. 1 LET. I, IBIS (NOUVELLE), ITER (NOUVELLE) ET J

Le Rapporteur. A la lettre i, on a ajouté une condition concernant les gains, il faut que ces gains ne soient pas issus d'une activité lucrative indépendante. Au 1^{bis}, on marque le million qui vient de la loi fédérale. Au 1^{er}, on dit que les gains qui proviennent de jeux, aussi de petite envergure, sont exonérés s'ils sont conformes à la loi sur les jeux d'argent. Enfin, à la lettre j, on précise la source des gains que l'on exonère de l'impôt.

> Adopté.

ART. 34 AL. 4

Le Rapporteur. A cet article, on précise la provenance des gains, donc si on déduit les gains unitaires provenant des jeux d'argent.

> Adopté.

ART. 140 AL. 7 (NOUVEAU)

Le Rapporteur. L'alinéa 7 de cet article traite de la publicité des registres de l'impôt. Là, on rajoute la liste des personnes morales, qui ont leur siège dans le canton de Fribourg et qui sont exonérés de l'impôt en raison de leur buts de service public ou d'utilité publique.

> Adopté.

ART. 143 AL. 1 À 5

Le Rapporteur. Cet article a été profondément remanié, le titre aussi, car il s'agit maintenant du traitement des données, il a donc été profondément étoffé. Pas de remarques particulières concernant les échanges de données. A l'alinéa 3, on avait, en commission, discuté l'expression «dans des cas d'espèces», donc les données sont communiquées dans des cas d'espèces. La commission ne trouvait pas ce terme très judicieux et peut-être un peu compliqué dans sa compréhension, mais le Service des contributions a confirmé que cette terminologie est utilisée au niveau cantonal, dans la loi sur la protection des données, et au niveau fédéral, aussi dans la

loi sur la protection des données, et enfin dans d'autres lois communément utilisées dans le canton. Nous gardons, avec ces explications, le terme «dans des cas d'espèces».

> Adopté.

ART. 143 AL. 6

Le Rapporteur. La Commission a été sensible au terme «peut édicter», et dans ses délibérations, elle a proposé de remplacer «peut édicter» par «édicte», c'est-à-dire un indicatif. En effet, dans une loi, si l'on met «on peut, on pourra, il se pourrait que», on revient dix ans après en disant: il n'y a toujours rien qui a été fait. Donc là, on est vraiment impératif et on veut que ces dispositions d'accès aux données, qui sont à notre sens très importantes, puissent être créées tout de suite. Le Conseil d'Etat s'est rallié à cet amendement lors de la séance de commission.

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).¹

ART. 143A (NOUVEAU) AL. 1

Le Rapporteur. C'est la situation inverse qui a été examinée, en effet, on disait dans le projet de loi que les documents transmis par le contribuable, sur support papier, sont détruits. Ce verbe était trop impératif, car il imposait une destruction systématique de tous les papiers transmis au Service des contributions. La proposition de la commission a été de remplacer ce «sont détruits» par «peuvent être détruits», ce qui permet une conservation de la forme papier des contributions pendant un certain temps.

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).¹

ART. 143A (NOUVEAU) AL. 2 ET 3

Le Rapporteur. Il concerne la conservation des supports numériques, les documents conservés ont la même valeur que des documents papier, c'est donc un rajout, puisque l'article est nouveau.

Godel Georges, Directeur des finances. C'est vraiment la concrétisation que l'Etat veut digitaliser l'administration, il fallait l'ancrer dans la loi.

> Adopté.

¹ Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. 3759ss.

ART. 2

ART. 8 AL. 5 (NOUVEAU)

Le Rapporteur. Il s'agit du même article que dans la loi sur les impôts, il concerne la publication de la liste des personnes morales qui sont exonérées de l'impôt. Il s'agit donc aussi de publier cette liste lorsqu'il s'agit d'impôt sur les successions et sur les donations.

> Adopté.

ART. 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Adoptés.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1

> Confirmation de la première lecture.

ART. 2

> Confirmation de la première lecture.

ART. 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

> Confirmation de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 87 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Baiutti Sylvia (SC,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Frossard Sébastien (GR,UDC/SVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Girard Raoul (GR,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard

Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP). Total: 87.

S'est abstenue:

Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VCG/MLG). Total: 1.

—

Election protocolaire 2018-GC-155 2^e vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2019

Résultat du scrutin organisé en cours de séance

Bulletins distribués: 99; rentrés: 98; blancs: 5; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élue *M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonnens*, à Rueyres-les-Prés, par 86 voix. Il y a 7 voix éparées.

Le Président. Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection. Enfin, j'ai envie de dire, enfin une femme. Après le fait que les médias ont, à plusieurs reprises, soulevé que cette année encore un président alémanique succédait à un président alémanique, Dieu sait ce qu'ils auraient dit si la législature 2016 à 2021 se terminait sans présidence féminine. Impossible! Vous voyez, chère collègue, vous nous sauvez d'une critique phénoménale d'être un parlement de machos, mais entre nous, ce qui compte vraiment, c'est que vous aimez la politique et que vous avez envie d'exercer la fonction, et avec les questions que vous m'avez posées ces dernières semaines, j'ai vraiment remarqué que vous êtes prête à commencer l'apprentissage et à connaître encore davantage le fonctionnement du Bureau et de la présidence. Mais jusque-là, il y a encore un moment et il faut avoir de la patience. Deux ans dans la salle d'attente paraissent beaucoup, mais vous verrez, cela passe plus vite que vous ne pensez. Encore une fois, bravo et mes vives félicitations.

—

Election protocolaire 2018-GC-156 1^{re} vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2019

Résultat du scrutin organisé en cours de séance

Bulletins distribués: 96; rentrés: 96; blancs: 9; nuls: 0; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élu *M. Raouël Girard*, à *Bulle*, par 83 voix.

A obtenu des voix M. Pierre Mauron: 3. Il y a 1 voix éparse.

Le Président. Monsieur le premier Vice-président élu, au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection. Déjà une année à l'apprentissage chez un PLR et un UDC, et voici, vous changez de gauche à droite, uniquement sur les chaises et uniquement de mon point de vue, évidemment. Pour savoir que vous êtes un bon type, il ne m'a pas fallu attendre que le président des communes fribourgeoises le dise à l'assemblée générale, je l'ai déjà remarqué tout au long de cette année. Mais une chose était quand même nouvelle pour moi: quand on vous entend ces jours, on dirait que vous avez perdu votre voix. Je ne me fais aucun souci, au moment où vous allez accéder à la présidence, vous retrouverez votre voix. Le Parlement n'aura aucun choix de ne pas vous entendre. Par contre, sur une chose vous devez encore travailler pendant cette dernière année avant d'accéder au perchoir. Régulièrement sortir de la salle, voire du bâtiment, pour soi-disant prendre de l'air frais, ce sera difficile en tant que président, et faire de petites pauses toutes les 45 minutes, comme à l'école, ne fonctionne pas non plus. Profitez donc de l'année suivante pour vous entraîner, car les mardis après-midi, je peux vous le dire, sont parfois très longs. Pour ce qui est du reste, restez comme vous êtes et le Parlement va continuer à démontrer que vous êtes un bon type d'ici une année. Encore une fois, bravo et mes vives félicitations.

—

Election protocolaire 2018-GC-157 Présidence du Grand Conseil pour l'année 2019

Résultat du scrutin organisé en cours de séance

Bulletins distribués: 93; rentrés: 93; blancs: 11; nuls: 1; valables: 81; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Roland Mesot*, à *Semsaies*, par 78 voix.

A obtenu des voix M. Charles Brönnimann: 2. Il y a 1 voix éparse.

Le Président. Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection. Et voilà, le jour est arrivé. Le jour que vous avez tant attendu et qui, j'en ai en tout cas eu l'impression, a quand même laissé monter un peu de nervosité chez vous.

Presque pas possible chez un politicien expérimenté comme vous, et pourtant bien, parce que cela démontre que ce n'est pas qu'une fonction que vous occuperez et je peux vous le confirmer, ça va bien au-delà. Dans quelques semaines, je passerai donc le flambeau de la présidence du nord du canton au sud, et contrairement au trafic routier de la Suisse, ce transfert va certainement se faire sans bouchon, ni accident. J'espère que ces deux années d'apprentissage vont porter des fruits, et je peux vous dire, cher public, la formation n'a pas été simple. En voyage à l'étranger, à l'époque c'était encore permis, en l'occurrence au Brésil, avec visite du téléphonique local, j'ai pu me rassurer que notre futur président n'a aucun problème à se mouiller pour son canton, étant assis sur ce même télésiège durant un orage sud-américain. Nous avons assisté à de nombreuses manifestations où il fallait attendre au deuxième rang pour saluer les personnalités, cela demande de la patience, je peux vous le dire. Et, cerise sur le gâteau, une représentation à la place du président pour une remise de diplôme, en allemand. Tout cela, vous l'avez réussi avec brio, et maintenant, vous êtes prêt pour cette présidence, quoique l'affaire de l'allemand, j'ai juste entendu dire, donc, il faut encore que vous me le prouviez lors des sessions de l'année prochaine. Une fois sur deux, je n'en sais rien. Encore une fois, bravo et mes vives félicitations. Maintenant et seulement pour un moment, je vous l'assure, je vous laisse ma place et j'ai le plaisir de vous donner la parole, Monsieur le Président du Grand Conseil élu.

Mesot Roland (*UDC/SVP, VE*). Vendredi dernier, je participais au séminaire des vice-présidents à Aarau. Un intervenant, qui est un ancien président du Grand Conseil énonçait que la vice-présidence avait été un calvaire pour lui. En ce qui me concerne, je n'irais pas jusque-là, mais je peux confirmer ce que m'avait dit le Président Bruno Boschung, il y a une année, c'est quand même un purgatoire. Aussi je me réjouis d'avoir un peu plus de mouvement d'ici peu. Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat, chères familles et amis des élus de ce jour, sehr geehrte Ratskolleginen und Ratskollegen, chères et chers collègues député-e-s, sehr geehrte Damen und Herren, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, chères et chers collègues député-e-s, vous me permettez de quitter ce purgatoire et ce n'est pas sans émotion que je m'acquitte d'un devoir, d'un devoir certes très agréable, celui d'exprimer mes remerciements et ma reconnaissance. Mes remerciements à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs, aux député-e-s pour la confiance que vous me témoignez et l'honneur que vous me faites en m'appelant à la présidence de l'autorité législative de notre magnifique canton. Je n'oublie pas par qui nous sommes élus, nous les députés, et aujourd'hui, je suis élu non seulement par des députés de mon bord politique, mais aussi, dans cette salle, par des députés eux-mêmes élus par des citoyens qui n'ont pas les mêmes couleurs politiques que moi. Je suis conscient de cela, je suis conscient des responsabilités qui s'imposent à moi, je suis conscient des obliga-

tions de neutralité qu'implique la fonction pour laquelle vous m'avez fait confiance. Je me ferai un devoir de justifier cette confiance. Je voudrais, en ce début d'intervention, remercier ma famille, mon épouse Fabienne, mes filles Floriane et Célia, mon beau-fils Michaël et mon petit-fils Yanis.

Zusätzlich werden Michael und Yanis die schwierige Aufgabe haben, mich in der deutschen Sprache zu fördern. Aber Michael, wenn Du Deinen Thurgauer-Dialekt vermeiden kannst, wird es mir umso leichter fallen. (*Gelächter.*)

Je veux aussi remercier ma maman, qui, je le sais, depuis sa venue dans cette salle, il y a une année, aime venir dans cette salle. Je veux également avoir une pensée pour mon papa, qui, de là-haut, doit être assez fier de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. J'adresse également mes remerciements à mon parti politique ainsi qu'à mon groupe politique, qui, il y a deux ans, m'avait nommé pour accéder à la deuxième vice-présidence. Dans cette phase de remerciements, il y a aussi toutes celles et ceux qui m'ont soutenu, je ne vais pas tous les citer nommément, mais chacune et chacun se reconnaîtra. Sachez que j'ai apprécié tous ces soutiens. Néanmoins, je me dois de citer quelqu'un, une personne qui m'a beaucoup apporté dans mon parcours politique, qui m'a appuyé et assisté en permanence lorsque j'étais président de parti. Une personne avec qui on pouvait s'appeler le dimanche comme le soir, tard en soirée, en semaine, avec qui je pouvais avoir des séances à 6 heures du matin, comme des réunions improvisées à la vavite en deux heures, c'est mon ami et collègue Gabriel Kolly. Cher Gaby, avec tout ce que tu m'as apporté lorsque j'ai dû assumer de lourdes tâches politiques pour notre parti, durant cinq ans, tu as toujours été là, en permanence. Tu as toujours répondu présent. Je me devais d'avoir ce petit mot pour toi. Si je suis là aujourd'hui, c'est un peu à cause de toi, ou plutôt non, je corrige, c'est plutôt en grande partie grâce à toi. En tant que Veveysan, je suis fier que sept ans après Gabriel Bourguet, le district de la Veveyse est à nouveau au perchoir cantonal. En tant que Châtelois, je suis heureux que 27 ans après Rose-Marie Ducros, la commune de Châtel-St-Denis puisse à nouveau s'enorgueillir d'avoir un premier citoyen. En tant que ressortissant Semsalois, je suis touché par l'intérêt que la commune de Semsales porte à mon élection. Je profite encore de l'occasion pour saluer les délégations qui m'ont fait l'honneur de se déplacer aujourd'hui à Fribourg. La délégation de la commune de Châtel-St-Denis, représentée par le président de son conseil général, Daniel Jeanin, et Damien Colliard, ainsi que les délégations du groupe UDC-PAI au conseil général de Châtel, et des sections cantonales et de district de mon parti, et celles des jeunes UDC.

Au-delà de ces considérations, je serai fier de porter durant cette année 2019 le message du Grand Conseil dans tout le canton et je me réjouis de parcourir ce canton avec le président du gouvernement. A ce sujet, quant au déplacement dans ce canton avec le président du gouvernement, il y a quand même un petit souci, eu égard au sens de l'orientation

de notre futur président du gouvernement, début 2019. Cela m'a fait plaisir que le président ait trahi quelques anecdotes de Nova Friburgo, comme ça, je peux également trahir une anecdote de Nova Friburgo. Lors de notre voyage au Brésil, pour le bicentenaire de la ville de Nova Friburgo, nous étions invités à la Préfecture, une grande demeure, austère, située Av. Alberto Braune, ce sont les Champs-Élysées locaux, avec un grand escalier pour accéder à l'étage, où se trouvaient les bureaux du préfet. Notre délégation était conduite par celui qui sera dans quelques minutes le président élu du gouvernement. Alors que nous arrivions dans un grand hall, en haut des escaliers, il fallait partir d'un côté, mais de quel côté? Notre chef de délégation a choisi un côté, serré la main de deux dames, en blouse bleue, présentes de ce côté-ci. On continue à avancer, toute la délégation se retrouve finalement aux WC. Les dames-pipi, doivent encore bien rire à présent, lorsqu'elles en causent. Alors, Monsieur le Président du Gouvernement élu dans quelques minutes, si je suis avec vous lorsque vous devrez vous orienter en 2019, si j'ose vous donner un conseil, si vous avez le choix entre partir à gauche ou à droite, je vous suggérerais quand même de choisir le meilleur côté, donc choisissez le sud. J'ai regardé sur la carte, effectivement le sud. Bon, au pire, si je vous suis comme un mouton, peut-être nous retrouverons-nous tous les deux au Mont Vanille, on verra bien.

Trêve de plaisanteries, Monsieur le Président du Gouvernement en 2019, j'anticipe les félicitations, je me réjouis de parcourir notre canton avec vous et d'aller avec vous à la rencontre des Fribourgeoises et Fribourgeois. D'avoir ces rencontres avec nos concitoyennes et nos concitoyens, enrichissantes et instructives, voilà des contacts valorisants en perspective et les occasions de rencontres ne vont pas manquer avec les multiples événements prévus. Cela ira de la commémoration des 200 ans du voyage sans retour, qui correspond au départ des Fribourgeois pour Nova Friburgo, bis zum 30. Kantonalen Schützenfest 2019 en passant par les innombrables apéros ou encore, à côté de chez moi, l'inauguration de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis. Mais en 2019 aussi, il y aura l'espace de trois semaines une période où par une présence massive, nous, Fribourgeois, allons envahir pacifiquement et partiellement le territoire vaudois. Oui, lors de la Fête des vigneron 2019, une partie de la ville de Vevey sera fribourgeoise. Sur ce coup, j'avoue que la chance m'a bien servi en me mettant, moi, un Veveysan, l'année de la Fête des vigneron, Président du Grand Conseil. Le hasard fait bien les choses. Pour cette Fête des vigneron, qui représente quelque chose de grandiose pour ma région, je salue le travail de toutes celles et ceux qui s'investissent depuis plusieurs mois, voire même depuis plusieurs années, comme Michel Chevalley, afin de donner une magnifique image de Fribourg. Vous m'avez vu, tout à l'heure, entouré des armaillis. Si j'ai choisi d'être accompagné par des armaillis, c'est pour transmettre ma considération à toutes les personnes qui représentent une part importante de notre patrimoine. Ces armaillis, ces gens

travailleurs, proches de la terre, de bons sens, contribuent eux aussi, jour après jour, année après année à mettre en évidence l'image positive de notre canton, précisément l'image que notre canton va donner lors de la prochaine Fête des vigneronns. A tous ces gens, j'adresse ma reconnaissance. Les armallis font partie intégrante, depuis le début, de la Fête des vigneronns. Lorsque j'ai rencontré, vendredi passé, justement lors de la séance des vice-présidents, les deux vice-présidents du Parlement jurassien, on buvait un café et ils m'ont dit simplement: «Vous, Fribourg, vous avez placé la barre très haut à Saingnégier.» Eh bien, oui, Fribourg a été étincelant en 2018 à Saingnégier. Nul doute que Fribourg mettra aussi plein d'étoiles et de bonheur sur la Riviera en 2019.

Pour mon année présidentielle, il y a des questions qui me sont posées quelques fois, comme ça au détour d'une rencontre, dans ces pas perdus, et on m'a demandé comment j'allais gérer la discipline dans ce Grand Conseil. Alors, il y a plusieurs méthodes, il y a la méthode «chef d'orchestre», on a plusieurs musiciens dans cette salle. Je pourrais mener ce Parlement à la baguette, j'en ai parlé justement à ces musiciens députés, mais on s'est vite rendu compte qu'il y aurait trop de boulot pour me former. Il y a la méthode «enseignant», j'ai demandé conseil à quelques enseignants dans cette salle, ça paraissait jouable, mais lorsque mon collègue député enseignant veveysan m'a dit que je devais me syndiquer, ça m'a demandé un grand délai de réflexion, à lui aussi d'ailleurs, et à la fin, on s'est rendu compte que ce n'était pas jouable. Alors, la solution, ce sera toujours notre bonne vieille méthode, la clochette, qui a fait ses preuves, mais finalement, et avec raison, je fais aussi confiance à la sagesse des députés fribourgeois, je pense ne pas devoir trop l'utiliser. J'ai un objectif que je souhaite pour cette année 2019, c'est celui de maintenir la relation que nous avons entre députés. Malgré nos différentes sensibilités politiques, malgré des opinions divergentes, le respect est toujours présent entre nous tous. Cela ne se passe pas comme ça dans tous les cantons, je peux vous le dire. Je compte donc sur vous toutes et tous pour que cela dure, dure non seulement en 2019, mais dure encore très longtemps.

Ich habe mir darum folgende Frage gestellt: Sollte ich versuchen, jede zweite Sitzung auf Deutsch zu führen? Ich bin mir bewusst, dass dies mein Niveau in Deutsch nicht zulässt. Und da ich die Ohren der Deutschfreiburger Kolleginnen und Kollegen nicht überstrapazieren möchte, werde ich keine komplette Sitzung auf Deutsch führen. Ich werde versuchen, ab und zu einige Sätze auf Deutsch zu sagen.

Sehr geehrter Herr Präsident, ich stelle fest, dass Sie bestimmt der einzige Präsident unseres Parlaments bleiben werden, der in seinem Präsidialjahr bereits um 6 Uhr morgens am Strand der Copacabana sein Lauftraining absolviert. Hut ab, Herr Präsident. Aber: Was den Sport betrifft, habe ich noch eine Mission in unmittelbarer Zukunft zu erfüllen. Diese Mission lautet: unseren Präsidenten in die richtige Richtung lenken! Ich habe mir diese Mission vergangenen Februar

zurecht gelegt, als in der kantonalen Tageszeitung folgendes zu lesen war: «Le fan de Davos qui préside Fribourg.» Lieber Markus, als Fan von Gotteron hast du es fertiggebracht, dass mir mit dieser Schlagzeile in der Zeitung eine Kröte im Hals steckenblieb. Also, werter Präsident, ich überreiche Dir hier ein bescheidenes Geschenk, das Dir bei Deinem nächsten Besuch in den Bergen Graubündens sicher nützlich sein wird. Je te remets ce magnifique bonnet avec le beau dragon qui se trouve devant.

Und Du wirst sehen, Gotteron wird dieses Jahr mindestens im Halbfinal der Playoffs sein! Pour l'instant, on ne peut pas en dire autant pour Davos. Et dans le sujet du sport...

Et à propos du sport, qu'on apprécie à Fribourg, je prévois encore au minimum une couronne pour nos lutteurs fribourgeois lors de Fête fédérale, à Zoug, en août prochain. Pour clore mon discours, je veux vous adresser chère Sylvie, cher Raoul, mes félicitations pour vos élections aux deuxième et première vice-présidences. Monsieur le Premier vice-président élu l'a constaté depuis une année, et vous, Madame la Deuxième vice-présidente, allez le découvrir prochainement, il y a plusieurs avantages à être ici devant, je ne vais pas tous les énumérer. Je vous dis juste que d'où vous serez placés, si vous tendez l'oreille, vous pourrez écouter les doléances des différents députés, des chefs de groupes, qui viennent vers le président, et vous entendrez que lorsqu'on vient vers le président, c'est aussi parfois pour des questions ôh combien importantes telles que, par exemple, et je vous le donne en mille, c'est pour lui demander: «Tu donnes quand la pause?» Donc, pour clore mon intervention, non pas pour la pause mais sur l'aspect festif, je me réjouis de partager l'apéro avec vous toutes et tous. Merci pour votre attention.

Le Président. Monsieur le Président élu, merci beaucoup pour ces propos, merci surtout pour le bonnet. C'est clair, vu le classement, c'est un peu plus simple de porter le bonnet de Gottéron que l'écharpe du HC Davos, et moi, j'irai même plus loin que vous, j'aimerais bien les voir en finale.

—

Election protocolaire 2018-GC-158 Présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2019

Résultat du scrutin organisé en cours de séance

Bulletins distribués: 92; rentrés: 92; blancs: 9; nuls: 1; valables: 82; majorité absolue: 42.

Est élu *M. Jean-Pierre Siggen*, à Fribourg, par 81 voix. Il y a 1 voix éparse.

Le Président. Je vous félicite au nom du Grand Conseil pour votre élection. Vous accédez pour une première fois à la gouvernance du Gouvernement fribourgeois. Avec votre bagage juridique, économique et politique vous possédez tout ce qu'il faut pour bien représenter notre canton à l'intérieur comme à l'extérieur.

En tant que directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport, vous avez tout en main pour bien gérer votre équipe du gouvernement, bien que tout le monde sache que cela est évidemment beaucoup plus simple que de gérer un parlement de cent dix députés comme nous le faisons.

Veillez quand même à ce que vos collègues viennent toujours à l'heure aux séances avec les devoirs faits. Chantez peut-être de temps à autre une petite chanson pour détecter les mauvaises notes et en tant que président de la Kerzerslauf je vous invite à faire notre course à pieds *in corpore* pour voir l'état de fitness de vos collègues. Comme mon prédécesseur le disait: courir c'est bien pour le Conseil d'Etat.

En 2019, au-delà d'être le *primus inter pares* d'une équipe, vous aurez encore la merveilleuse tâche d'amener la délégation fribourgeoise à la Fête des vignerons à Vevey. Jusqu'où cela pose un problème pour un Valaisan d'origine? Ayant grandi dans la région de Sion, je ne peux pas imaginer. Une chose me paraît très claire: depuis que vous êtes au Conseil d'Etat (2013) vous avez sûrement déjà suffisamment dégusté et vous appréciez tellement nos vins fribourgeois que, par conséquence, vous avez oublié que le Fendant existe.

Encore une fois, bravo et mes vives félicitations!

Je vous souhaite une très belle année présidentielle.

Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport. En préambule, permettez-moi, M. le Président élu, de quand même relever que ces révélations brésiliennes n'étaient pas totalement complètes. Je reconnais les faits, bien sûr, mais j'ai été suivi les yeux fermés, comme un mouton, par M. le Président élu. Je n'ose croire que cela préfigure les relations entre Grand Conseil et Conseil d'Etat en 2019.

Permettez-moi de vous exprimer toute ma gratitude et tous mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accor-

dée par cette élection à la présidence du Conseil d'Etat. J'en mesure et l'honneur et la charge, une charge d'ailleurs largement décrite dans la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration. Je résume: le président, en collaboration avec la chancière, assure la bonne marche du collège. Rassurez-vous, ce collège, M. le Président, n'est pas une école et le directeur de la DICS ne jouera pas le maître de classe. Le collège s'entend ici au sens historique premier du terme, un corps de personnes revêtues de la même dignité. Je n'envisage pas autrement que collégial l'esprit dans lequel travaille toute l'année le président.

Ich möchte, dass während meiner Präsidialzeit ein kollegialer Geist herrscht. Für mich ist das der beste Weg, die gemeinsamen Interessen der Freiburgerinnen und Freiburger zu vertreten. Das öffentliche Interesse hat Vorrang vor den privaten Interessen, dafür liefert das aktuelle Geschehen genügend Beispiele.

L'intérêt public passe avant l'intérêt privé. Toutefois, il faut bien le reconnaître, la pression à la perfection ou du moins à l'exemplarité est aujourd'hui très forte. Un commentateur politique avisé, que je lis toujours avec beaucoup de plaisir, le politologue français Philippe Bénéton, écrivait dans son *Introduction à la politique*: «Le métier politique dans les démocraties modernes est un métier dur et éprouvant (une forte concurrence, la surveillance et la critique permanente des adversaires, la remise en cause périodique des positions, des revers au su de tous). Les coûts psychologiques sont élevés, mais ils n'empêchent pas les vocations, pas plus qu'ils n'incitent les hommes en place à la retraite. L'arène démocratique fait penser à la cour de Louis XIV vue par La Bruyère: la cour ne rend pas heureux, elle empêche qu'on ne le soit ailleurs.»

Rassurez-vous, je serai un président heureux. Avec mes collègues, nous relevons et continuerons de relever les défis. L'année prochaine déjà, il s'agira pour le gouvernement de réactualiser son plan financier.

Dieser Finanzplan ist mit grossen Vorhaben befrachtet, wenn ich das so sagen darf, so beispielsweise mit dem Systemwechsel bei der Pensionskasse. Hinzu kommt die Steuerreform des Bundes. Dank der guten finanziellen Lage unseres Kantons werden wir den Schock bewältigen können.

Wenn es darum geht, die Zukunft unseres Kantons zu gestalten, setzt der Staatsrat auf die Sozialpartnerschaft und die Eigenverantwortung aller Bürgerinnen und Bürger.

Partenariat social et responsabilité individuelle s'imposent pour qu'ensemble nous bâtissions un canton sain et solide, ni déversoir ni réservoir de quelque autre voisin.

Je serai particulièrement à l'écoute de nos concitoyennes et concitoyens, de leurs inquiétudes et de leurs espoirs.

A mi-législature, nous tenons le cap fixé dans le programme gouvernemental et notre engagement pour Fribourg 4.0 en

est l'illustration. Je me réjouis de cette année présidentielle et des nombreuses rencontres avec les Fribourgeoises et les Fribourgeois et je le ferai avec en tête cet autre passage célèbre du testament politique de Richelieu, je l'ai un petit peu adapté au Conseil d'Etat: «Le plus habile homme du monde doit souvent écouter les avis de ceux qu'il pense être moins habile que lui. Comme il est de la prudence d'un conseiller d'Etat de parler peu, il en est aussi d'écouter beaucoup. On tire profit de toutes sortes d'avis: les bons sont utiles pour eux-mêmes et les mauvais confirment les bons.» En un mot, la capacité d'un conseiller d'Etat requiert la modestie et si avec cette qualité la bonté d'esprit et solidité de jugement, il aura tout ce qui lui est nécessaire pour être parfait. Vous le savez, la perfection n'est pas de ce monde et une carrière politique ne se construit pas toute seule.

Je souhaiterais à mon tour remercier celles et ceux, nombreux, qui m'ont accompagné, soutenu, aidé, encouragé et parfois corrigé durant ces années. Je pense bien entendu à mon parti cantonal, le parti démocrate-chrétien, mais aussi à la section Ville du PDC et aux autres partis pour les corrections en particulier et leur confiance aujourd'hui. Je remercie également le président du gouvernement et tous mes collègues du Conseil d'Etat. Je remercie enfin ma femme Paulette, ma fille Anne, ma fille Claire, son copain et mon fils Augustin. C'est une famille vivante, d'où je tire mon équilibre et ma joie de vivre.

Avant de clore, je souhaiterais encore en mon nom et en celui de mes collègues du Conseil d'Etat féliciter le nouveau président élu du Grand Conseil, avec qui j'aurai énormément de plaisir à parcourir le canton, par monts et par vaux. On mettra le GPS. Je salue aussi et félicite la vice-présidente et les vice-présidents élus, et avec un peu d'avance, je me permets aussi de le dire, le nouveau président du Tribunal cantonal.

Le Président. Merci beaucoup, Monsieur le Président du Gouvernement élu, et encore une fois toutes mes félicitations et bon vent pour votre année présidentielle.

—

Election protocolaire 2018-GC-159 Présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2019

Résultats du scrutin organisé en cours de séance

Bulletins distribués: 96; rentrés: 96; blancs: 9; nuls: 0; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élu *M. Jérôme Delabays*, à Fribourg, par 87 voix.

Le Président. Monsieur le Président du Tribunal cantonal élu, au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection et je vous souhaite, d'ores et déjà, une bonne et enrichissante année présidentielle, une première pour vous, et j'espère que

vous pourrez l'apprécier. Avec l'arrivée d'au moins deux nouveaux collègues, si je ne me trompe pas, l'année prochaine, et les nombreux dossiers, l'année présidentielle va sûrement être bien remplie. Je vous souhaite beaucoup de force et de satisfaction et vous remercie vivement de votre engagement. Bravo!

—

> La séance est levée à 11h55.

Le Président:

Markus ITH

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*